

B. 45 Le dix neuf novembre mil neuf cent quatre-vingt
Joseph Albert nous soussigné, assistant Curé de Lacoma,
Leon Beaudien. nous baptisés Joseph Albert son fils, son
fils légitime de Francis Beaudien Cultiva-
leur et de Valérie Fortas de cette paroisse;
parrain Joseph Lebel, marraine Féronie
Croteau épouse du parrain, qui ont signé
avec nous. Le père n'a pu signer. Lecture
faite. Philéonie Croteau Joseph Lebel
R. Manuel, P. Curé.

N. 7 Le vingt deux novembre mil neuf cent
Joseph Guillaume Kironac, ou la dispense de deux bans, accen-
tée par Mordisguez. l'évêque de Rimouski.
Marie Louise en date du dix huit du courant, vu aussi
Chartier, la publication d'un ban faite au prône
de notre messe paroissiale, entre Joseph
Guillaume Kironac, ferblantier, fils majeur
de Auguste Kironac, ferblantier, et de Ca-
therine Chaus de cette paroisse, d'une part;
et Marie Louise Chartier, fille mineure
de Joseph Chartier, navigateur, et de Her-
mine Larouche de cette paroisse, d'autre
part. Et s'étant découvert aucun em-
pêchement au dit mariage, nous nous
signés, Curé de cette paroisse, du consente-
ment des deux parties, et de la future père de l'épouse, nous
avons fait lecture de ce contrat consentement de
mariage, et leur avons donné la bénédic-
tion nuptiale en présence de Auguste
Kironac, père de l'époux, de Joseph
Chartier, père de l'épouse, et de quelques
autres dont les noms ont été signés avec nous,
ainsi qu'en les époux. Lecture faite.
Marie Louise Chartier
Joseph Guillaume Kironac Auguste Pirance
Eugénie Kironac. M. J. B. L. P. D. Curé.